

Texte 4 Marc Ternant :

Deux Combattants de Belleville

1. Gustave FLOURENS (1838-3 Avril 1871)

Après des études brillantes, il devient Professeur d'histoire naturelle des corps organisés au Collège de France. Il s'engage dans l'insurrection crétoise contre les Turcs en 1866. Blanquiste plusieurs fois condamné, il est élu membre de la Commune par le XX^{ème} arrondissement.

Son livre « Paris livré » raconte les trahisons du Gouvernement de la Défense Nationale et paraît le même jour que son assassinat. L'épilogue de ce témoignage mérite d'être cité

Un principe fécond en institutions capable d'assurer la sécurité des peuples, de prévenir à tout jamais le retour de ces antiques fléaux de l'humanité, l'absolutisme monarchique, les castes, la théocratie, les luttes internationales.

Ce principe, le peuple l'a ; il l'aime, il le défend de toutes ses forces, il veut le faire triompher à tout prix.

Ce principe n'a jamais été appliqué politiquement dans le monde. Il y a seulement été prêché au point de vue sentimental et religieux.

Et pourtant, il peut seul sauver l'humanité, parce qu'il est la justice. Il peut seul fonder l'ordre et la liberté, déshabituer du brigandage les nations et les individus, résorber la bourgeoisie dans le peuple, réformer l'individu par l'éducation, procurer à chacun le bonheur véritable, qui consiste non dans la rapine, mais dans l'accomplissement de tous les devoirs, dans la jouissance de tous les droits du citoyen, créer enfin un nouveau monde, une jeune Europe toute différente de l'ancienne.

Ce principe, c'est l'égalité !

2. Jean ALLEMANE (1843-1935)

fut arrêté au numéro 25 de la rue Levert sur dénonciation. Typographe de nombreuses fois condamné sous le Second-Empire, il fut un Garde National actif avant et pendant la Commune.

Déporté en Nouvelle-Calédonie jusqu'à l'amnistie en 1880. Il participe à la fondation de la Société Fraternelle des Anciens Combattants de la Commune. En 1890, il fonde le P.O.S.R. (Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire) de tendance anarchisante.

Il nous a laissé ses « Mémoires d'un communard », un document irremplaçable sur le bagne de Nouvelle-Calédonie.